

gouvernement a fait depuis quelques années tout ce qu'il pouvait faire pour améliorer la route du St-Laurent, et il a fait beaucoup : il a placé des lumières, établi un système de signaux des plus modernes pour empêcher les accidents. Je ne pense pas qu'ils auraient pu faire plus que ce qu'ils ont fait. Des dragueurs sont constamment à l'ouvrage pour creuser le chenal, et le gouvernement se propose de pousser ces travaux autant que possible. Est-il à propos d'adresser au gouvernement des demandes et des pétitions au sujet d'une chose pour laquelle il fait tout ce qu'il peut ?

Quant à l'établissement d'un port d'hiver à la rivière du Loup, c'est une autre question, qui pourrait être mise à l'étude ; mais il ne faut pas oublier que d'autres localités du bas du fleuve pourraient aussi avoir leurs prétentions, Tadousac, par exemple, se considère également comme le port d'hiver le plus avantageux.

Je crois que les remarques de M. Riou sur cette question-là seraient plus dans l'ordre en rapport avec la question de la navigation d'hiver. C'est à mon avis, s'éloigner de l'objet que se propose cette Fédération que de s'occuper de questions purement locales.

M. Riou. — Je crois que j'ai été mal compris — je suppose que je me suis mal exprimé. Mais voici le point : je demande à la Fédération de déclarer que cela est d'intérêt et d'utilité publique. Maintenant, cela peut être d'intérêt et d'utilité publique, pour plusieurs raisons ; entr'autres, celle que sur une distance de 500 milles en bas de Québec il n'y a pas de port de ravitaillement, et que si un accident arrive, comme il en est arrivé un grand nombre à l'île Verte et à l'île Rouge, l'absence d'un tel port est la cause, souvent, de pertes considérables. Eh bien, on pourrait remédier à la perte de la cargaison, ou pourrait remédier même à la perte du vaisseau, si à une distance assez rapprochée il y avait un port de refuge et de ravitaillement. Il est de l'intérêt du commerce du pays en général et de la navigation en particulier d'avoir un port à cet endroit.

J'ai ajouté, comme autre raison, que ce port serait aussi utile pour la navigation d'hiver. Quand, par exemple, le port de Montréal est fermé au commencement de décembre, si on pouvait expédier les cargaisons jusqu'à la fin de décembre par le port de Fraserville, si, d'un autre côté, au printemps, lorsque le port de Montréal n'est pas encore ouvert, et qu'il ne le sera que vers le milieu d'avril, si au commencement de mars on pouvait recevoir des cargaisons par le port de Fraserville, je crois que cela serait de l'intérêt du pays et du commerce en général ; parce qu'il est certain, cela est reconnu,